

SIVU SCOLAIRE La Chapelle Blanche - Villaroux**Registre délibérations du Conseil Syndical****Séance du 10 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix mars à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de La Chapelle Blanche en séance ordinaire, sous la présidence de Claire CHARGUERON, Présidente,

Etaient présents : Mmes Claire CHARGUERON, Véronique BLANCHARD, Denise MARTIN, M. Stéphane DUPARC, Daniel LASCOMBE

Était excusée : Hélène GUILBERT

Était absent : /

Procuration : /

Date de la convocation : 21/02/2025

Secrétaire de séance : M. Stéphane DUPARC

1. Lecture et approbation du procès-verbal la précédente réunion du 02/12/2024**2. Délibération pour le vote du compte de gestion 2024**

Madame La Présidente présente les comptes de gestion 2024 pour le budget du SIVU Scolaire, établit par le Trésor Public de Chambéry.

Celui-ci se présente ainsi :

	Résultat en € à la clôture de 2023	Part affectée investissement en € 2024	Résultat en € de l'exercice 2024	Résultat en € de clôture 2024
Investissement	- 22 294.13	0	1 628.50	- 20 665.63
Fonctionnement	37 066.56	37 066.56	41 926.27	41 926.27
Total	14 772.43	34 066.56	43 554.77	21 260.64

Après discussions et échanges de vues, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion 2024 présenté par Madame La Présidente.

3. Délibération pour le vote du compte administratif 2024

Fonctionnement 2024

Recettes 2024 222 922.71 €
Dépenses 2024 180 996.44

Excédent de clôture 2023 37 066.56 €

Affectation de résultat 2024 - 37 066.56 €

Excédent de clôture 2024 41 926.27 €

Investissement 2024

Recettes 2024 38 859.87 €
Dépenses 2024 41 723.37 €

Déficit de clôture 2024 - 20 665.63 €

S.I.SCOLAIRE LA CHAPELLE BLANCHE - SI SCOLAIRE - CA - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	218 227,81	261 782,58	-22 294,13	A1 21 260,64
Investissement	37 231,37	38 859,87 (2)	-22 294,13	A2 -20 665,63
Dont 1068		37 066,56		
Fonctionnement	180 996,44	222 922,71 (3)	0,00	A3 41 926,27

	RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	21 260,64
Investissement	A2 + B2	-20 665,63
Fonctionnement	A3 + B3	41 926,27

Hors la présence de Mme Claire CHARGUERON, présidente du SIVU Scolaire, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le compte administratif du SIVU Scolaire de La Chapelle Blanche/Villaroux de l'année 2024.

4. Délibération pour le vote de l'affectation du résultat 2024 du budget à la section d'investissement

DELIBERATION N°3 DU 10/03/2025
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024

Le conseil syndical réuni sous la présidence de Mme Claire CHARGUERON,
Présidente

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-22 294.13 €		1 628.50 €	Dépenses 0.00 €	0.00 €	-20 665.63 €
FONCT	37 066.56 €	37 066.56 €	41 926.27 €	0.00 € Recettes		41 926.27 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	41 926.27 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	34 912.78 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	7 013.49 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0.00 €
Total affecté au c/ 1068 :	41 926.27 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	
Déficit à reporter (ligne 002)	0.00 €

Délibéré par le conseil syndical réuni sous la présidence de Claire CHARGUERON, La
Présidente

Fait à La Chapelle Blanche
Le 13/03/2025

Le secrétaire de Séance
Stéphane DUPARC

Cachet et signature

Nombre de membres en exercice :	6
Présents :	5
Pouvoir :	0
Suffrages exprimés :	5
Abs :	0
Pour :	5
Contre :	0

Fin de séance à 20h30

La Présidente,

Claire CHARGUERON



